

“ UN MANDAT MUNICIPAL POUR UNE ÉDUCATION AU CONTACT DE LA NATURE ”

Ce document propose une quinzaine de mesures éprouvées par des communes engagées de toutes tailles, pour permettre aux élu·es municipaux de faire de l'éducation au contact de la nature un levier de transition écologique et sociale. Chaque mesure inclut une méthode concrète pour passer à l'action et un exemple inspirant.

Les élu·es locaux ont en effet un rôle décisif à jouer pour offrir aux enfants un accès et une éducation au vivant et à la nature, que ce soit dans le cadre de l'école, des crèches ou des



relais petite enfance, ou avec leur famille et leurs amis. Dans un contexte d'érosion de la biodiversité et de dérèglements climatiques, le mandat municipal offre une opportunité unique de transformer en profondeur la manière dont les enfants grandissent, apprennent et habitent leur territoire.

Ce mode d'emploi s'adresse aux futur·es élu·es à l'éducation, à l'enfance, à la transition écologique, à la ville durable, à la nature en ville, à l'aménagement ou à la participation citoyenne.

AXE 1

PORTER UNE VISION POLITIQUE CLAIRE ET STRUCTURANTE

Donner le cap, inscrire l'éducation au-dehors et au contact de la nature comme une priorité du mandat

- Inscrire l'accès au-dehors et au contact de la nature comme un droit fondamental de l'enfant dans le projet municipal.
- Créer une délégation politique dédiée à l'enfance et à la nature.
- Intégrer l'éducation au contact de la nature dans tous les plans stratégiques (PEDT, biodiversité, etc.).
- Intégrer l'éducation au-dehors et au contact de la nature dans tous les plans stratégiques municipaux (PEDT, biodiversité, etc.).
- S'appuyer sur des dispositifs nationaux et se rapprocher de son intercommunalité.

AXE 2

ANALYSER LE TERRAIN, RECENSER L'EXISTANT

Connaître le territoire, ses pratiques et embarquer les habitant·es

- Mener un état des lieux des espaces naturels accessibles aux enfants et des pratiques d'éducation au-dehors et au contact de la nature.
- Associer les agent·es municipaux à tous les niveaux, les enseignant·es, les habitant·es et les enfants à la réflexion et à la prise de décision.

AXE 4

METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES ÉDUCATIVES CONCRÈTES

Agir dans les écoles, les crèches, les centres de loisirs, les quartiers

- Inventorier, préserver et garantir l'accès à des espaces naturels depuis les écoles, les crèches et les relais petite enfance.
- Végétaliser toutes les cours d'école, les crèches et les relais petite enfance de manière participative.
- Permettre l'accès de tous les enfants à un potager pédagogique dans la cour de l'école, de la crèche, ou à proximité.
- Généraliser la classe dehors une fois par semaine en toute saison.
- Favoriser les mini-camps : un « ailleurs » dans la ville, accessible et marquant.
- Organiser la coordination des temps scolaire et périscolaire autour de projets nature.
- Pour la petite enfance, mettre en place une sortie prolongée chaque jour dans l'espace de nature le plus proche de la crèche.

AXE 3

ORGANISER ET OUTILLER L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Traduire les ambitions dans l'organigramme, le budget, les services

- Sanctuariser un budget pour la formation, créer une dynamique RH autour de la transition écologique et de l'éducation au contact de la nature.
- Créer un service municipal ou un poste dédié à l'éducation à la nature.
- Faire de l'inter services une méthode de travail (éducation, sport, culture, bâti, nature...).
- Sensibiliser à la saisonnalité dans les projets, les métiers et les services de la mairie.
- Mettre en place une ingénierie financière pour mobiliser les cofinancements.

AXE 5

MOBILISER LES HABITANT·ES, RACONTER ET VALORISER LES ACTIONS

Impliquer les familles, nourrir la culture commune, rendre les actions visibles

- Faire découvrir gratuitement les services municipaux pour qu'ils deviennent des biens communs, créer de l'attachement au territoire.
- Montrer que c'est possible : valoriser les réussites et s'associer à d'autres villes.

Ce manifeste a été écrit grâce à la participation des villes de Argentat-sur-Dordogne, Avignon, Grigny, Grenoble, La Ciotat, La Poterie-Cap-d'Antifer, Le Havre, Lunel, Lyon, Marseille, Nantes, Noisy-le-sec, Paris 20ème, Poitiers, Quimper, métropole Rouen Normandie.

Les élus locaux s'engagent pour une éducation au contact de la nature :